



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 30055

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur la prise en compte économique de la suppression d'un jour férié, en l'espèce celui du lundi de Pentecôte. Les séjours touristiques ont profondément évolué depuis le milieu des années 90. Les professionnels et les observatoires économiques du tourisme constatent une baisse de la durée moyenne des séjours ainsi qu'une multiplication des départs. Les Français partent plus et moins longtemps. Les territoires et les professionnels se sont adaptés à cette mutation et en tirent une richesse. Le Gouvernement supprime, pour ses fonctionnaires, et propose de supprimer le jour férié du lundi de Pentecôte. Il est indéniable que cette suppression va entraîner un manque économique certain pour les professionnels du tourisme et la vitalité des territoires littoraux, ruraux et de montagne. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures qu'il est prêt à prendre afin de chiffrer et de quantifier le manque à gagner pour l'économie touristique et, donc, pour l'économie nationale.

## Texte de la réponse

Pour renforcer la prise en charge des personnes dépendantes - personnes âgées et personnes handicapées -, le Gouvernement a décidé la mise en oeuvre d'un programme ambitieux de 9 milliards d'euros d'ici 2008. Son financement sera assuré grâce à un jour de travail supplémentaire demandé aux Français - lundi de Pentecôte ou tout autre jour décidé par accord de branche - un prélèvement de 0,3 % à la charge des entreprises, et un prélèvement de 0,3 % sur les revenus du patrimoine. La mise en oeuvre de cette mesure de solidarité pourra faire l'objet, dans le cadre de la négociation de branche, des ajustements nécessaires pour tenir compte de la situation particulière des entreprises touristiques, comme l'a indiqué le Premier ministre lors des Assises nationales du tourisme des 8 et 9 décembre 2003.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30055

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 2003, page 9346

**Réponse publiée le :** 17 février 2004, page 1276